



CLASSIQUES
GARNIER

EHRHARD (Thomas), « [Introduction à la deuxième partie] », *Le Découpage électoral sous la V^e République. Intérêts parlementaires, logiques partisans*, p. 435-436

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06665-1.p.0435](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06665-1.p.0435)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Dans la poursuite de l'étude du processus, l'étude des conséquences des découpages électoraux porte sur l'égalité à travers les acteurs pertinents à retenir et en fonction desquels établir des conséquences.

Dans cette perspective les questions conceptuelles et méthodologiques sont imbriquées. Elles intéressent des aspects essentiels des études électorales et de la sociologie politique, y compris dans une dimension épistémologique. Les choix à opérer portent, par exemple, sur le langage non naturel, sur l'usage des statistiques ou encore sur l'égalité mathématique, mais ils recouvrent aussi une dimension plus concrète.

En effet, les enjeux premiers de l'étude des conséquences des découpages électoraux sont d'étudier les égalités produites et de savoir qui tire bénéfice des découpages. Mais, avant d'y arriver, il est nécessaire de pouvoir identifier les effets des découpages, ce qui suppose d'avoir les moyens de les appréhender. La difficulté de cette étape de recherche, loin d'être une formalité, réside principalement dans le caractère protéiforme des conséquences des découpages. Elles peuvent, d'abord, être relatives à la répartition des sièges entre départements ou à la délimitation des circonscriptions. Elles peuvent, ensuite, porter sur les partis et les députés (sortants ou non), les territoires (urbains ou ruraux), sur les électeurs d'un parti ou d'un bord politique, sur le nombre de voix nécessaires pour obtenir un siège, sur le biais partisan, ou le nombre de voix perdues par parti, etc. Elles peuvent, enfin, être structurelles ou conjoncturelles, soumises à d'autres facteurs ou non, ce qui pose également la question de savoir quelles conséquences sont intrinsèques aux découpages et quelles sont celles qui résultent du système électoral dans son ensemble.

Les dimensions concrètes des conséquences des découpages sont donc très larges et soulèvent un nombre considérable d'enjeux méthodologiques et conceptuels qui doivent être solutionnés avant même de commencer l'étude empirique. En ce sens, la seconde Partie s'inscrit à la suite de la première et cherche à en exploiter pleinement les apports. Ainsi, il n'est pas seulement recherché « qui a gagné et pourquoi » et

l'étude tend à ne pas être seulement une analyse électorale ponctuelle¹. C'est pourquoi les conséquences électorales sont distinguées entre celles immédiatement postérieures aux découpages (Titre 1), et celles structurelles, perceptibles sur un temps long (Titre 2).

1 Selon la distinction opérée par Jean Leca, « Le désenclavement des “études électorales” en France. À propos de l'*Explication du vote* », *op. cit.*, p. 707.